

Votants : 96

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 novembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

HABITAT- PLH 2010-2015 - EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'HABITAT - RATTACHEMENT DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT "HABITAT SUD DEUX-SEVRES" A LA CAN

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Aurélien MANSART à Alain PIVETEAU, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN remplacé par Bernard LEYSSENE

Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBAUT, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nicole GRAVAT, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Josiane METAYER, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C70-11-2013-DE
Date de télétransmission : 28/11/2013
Date de réception préfecture : 28/11/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

HABITAT – PLH 2010-2015 - EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'HABITAT - RATTACHEMENT DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT "HABITAT SUD DEUX-SEVRES" A LA CAN

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la période 2010-2015, dont l'un de ses principaux objectifs vise à accroître l'offre locative publique sociale sur le territoire communautaire avec une répartition plus équilibrée.

Cette production de logements sociaux est assurée aujourd'hui, de façon très inégale quantitativement, par trois principaux organismes HLM : Habitat Sud Deux-Sèvres, la SEMIE Niort et la Société Anonyme (SA) HLM des Deux-Sèvres et sa Région.

La répartition territoriale actuelle est assez hétérogène, principalement concentrée sur la Ville de Niort, et le respect des obligations légales de la Loi SRU (Solidarités Renouvellement Urbain), notamment pour certaines communes qui pourraient y être soumises dans quelques années, impose un infléchissement important de la nouvelle offre locative sociale sur ces dernières.

Cependant, en dépit d'une coordination avec les acteurs concernés, la CAN ne dispose à ce jour que très peu de « leviers » pour assurer cet équilibre territorial et inciter les différents organismes HLM à programmer des opérations sur des secteurs géographiques jugés « prioritaires ».

Par délibération du 21 octobre 2013, la CAN a validé l'ensemble des préconisations issues de l'évaluation du PLH communautaire réalisée par le bureau d'études Square. L'une d'elles l'encourage à favoriser le rattachement communautaire d'Habitat Sud Deux-Sèvres afin de :

- Se doter d'un des outils opérationnels nécessaires pour animer et coordonner sa politique publique de l'habitat,
- Développer une meilleure répartition territoriale de l'offre locative sociale, notamment lorsqu'il y a carence d'organismes HLM sur certaines communes.

L'opportunité d'une stratégie visant à transformer Habitat Sud Deux-Sèvres en office communautaire répond également à une double préoccupation légitime :

Pour être en mesure de permettre la constitution et la consolidation d'un opérateur HLM urbain sur les territoires d'origine, les capacités opérationnelles sont réelles et reconnues,

Accusé de réception en préfecture
079-247900808-20131125-C70-11-2013-DE
Date de création : 28/11/2013
Date de réception préfecture : 28/11/2013

- D'autre part, permettre la mutualisation de certains projets portés par la CAN et la Ville de Niort (Vallée Guyot, Caserne Largeau, ...), et qui méritent tant en termes de logements sociaux, d'hébergements de populations en difficultés que de logements pour les jeunes, une mutualisation d'échelle et d'organismes HLM.

Ainsi, conformément aux articles L.421-7 et R 421-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) ainsi qu'au décret du 06 septembre 1972 portant création de l'OPHLM intercommunal de Niort/Saint-Maixent L'Ecole, et suite à la délibération du Conseil d'Administration de l'OPH intercommunal du 17 octobre 2013 approuvant le rattachement de l'Office Public de l'Habitat « Habitat Sud Deux-Sèvres » à la CAN sous l'appellation « Habitat Sud Deux-Sèvres ».

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Demander au Préfet de département d'autoriser le rattachement de l'Office Public de l'Habitat « Habitat Sud Deux-Sèvres » à la CAN,
- Demander au Préfet de département d'approuver la nouvelle dénomination de cet Office Public de l'Habitat sous l'appellation « Habitat Sud Deux-Sèvres »,
- Autoriser la Présidente à engager le processus opérationnel de rattachement de cet Office Public de l'Habitat à la CAN,
- Autoriser la Présidence à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 96
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131125-C70-11-2013-DE Date de télétransmission : 28/11/2013 Date de réception préfecture : 28/11/2013
--